Mine d'infos

Janvier 2015—Numéro 26

A chaque saison son décor…

Les plantes soigneusement rangées pour ressortir pimpantes au printemps prochain ont fait place désormais aux décorations de Noël, qui cette année encore, sont de qualité.
Le travail des uns pour conserver d'une année sur l'autre les plantations, et la générosité de la mairie de Domérat pour le don d'illuminations ont contribué à préserver un cadre agréable, à moindres frais comme nous l'impose le « porte monnaie » !

Le Syndicat Départemental d'Energie 03 a également participé à cet élan de générosité en faisant un don de mobilier de bureau plus moderne et plus adapté que celui qui était en place, et que Vanessa saura apprécier.

Mais vous et nous, ne sommes pas non plus restés insensibles à la solidarité puisqu'il a été récolté 730 € lors de la journée organisée dans le cadre du téléthon

L'équipe municipale, le personnel communal et les membres du centre communal d'action sociale vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015 et vous convient à la cérémonie des vœux

le samedi 10 janvier à 11 h 30 à la salle des fêtes.

Et pourquoi pas des discussions publiques ?

Qui d'entre vous ne sait jamais posé la question : *Pourquoi « ils » ont fait comme ça ? Pourquoi «ils » ont choisi cette solution, Pourquoi « ils » n'ont pas fait autrement ou autre chose ? etc.*

Déjà, les décisions sont prises dans un cadre réglementaire, sans faire abstraction bien sûr du cadre financier. Les orientations ne sont peut-être pas toujours faciles à comprendre par le contribuable, qui se demande, avec juste raison d'ailleurs, où passe l'argent public ?

Pour pallier à ces diverses interrogations, il a été décidé lors du dernier conseil municipal d'organiser lorsque le besoin s'en fera ressentir, des réunions publiques pour vous expliquer nos choix qui ne doivent jamais perdre de vue l'intérêt général, ou vous demander votre avis comme nous l'avions fait pour le choix de l'assainissement.

Faites nous savoir si cette proposition vous agréée et si oui, quels thèmes vous souhaiteriez voir aborder.

Circuit touristique des églises romanes et gothiques

Un circuit touristique réunissant les 15 églises romanes et gothiques du territoire a été créé durant cette année 2014. Les visiteurs pourront découvrir ces édifices grâce à une signalétique complète : brochure du circuit, signalétique intérieure et extérieure, QR-Code, dépliants de visite, expositions… Ces églises, pourtant peu connues possèdent des éléments d'une qualité remarquable, qui forment un lien entre l'Auvergne et la Bourgogne. Ce circuit permet également de mettre en place une dynamique autour du patrimoine de la Communauté de communes et d'en faire un atout pour les années à venir.

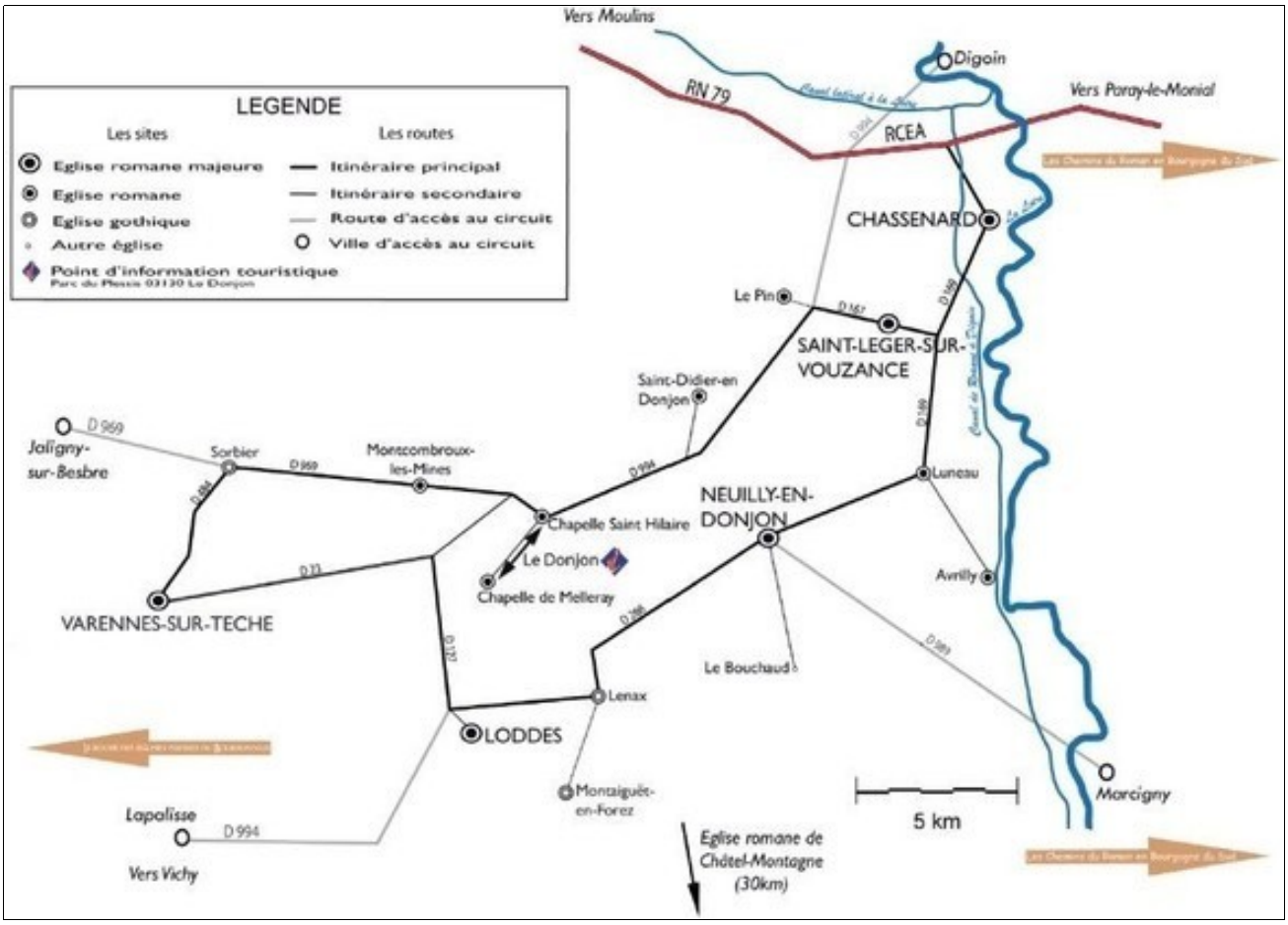

Guides disponibles dans notre point info touristique à l'agence postale.

Nouvelle animatrice touristique à la communauté de communes :

Amandine BIDET a pris ses fonctions depuis le 1er décembre 2014 pour une durée de trois ans (Emploi Avenir financé par l'Etat à hauteur de 75 %). Elle sera chargée de créer des produits et animations touristiques, de valoriser le patrimoine local et les savoir-faire, de renforcer les partenariats avec les professionnels.

L'été dernier, les animations estivales ont connu un franc succès.

Ce sont 16 **animations gratuites** à destination des touristes et de la population locale qui ont été proposées durant juillet et août 2014 (visites auprès d'artisans, de fermes, visites guidées, randonnées..). Le programme des animations pour l'été 2015 est en cours de préparation, **n'hésitez pas à nous communiquer vos idées en mairie**.

QUELQUES CHIFFRES

Chaque année, la commune verse de l'argent que l'on appelle contributions à des organismes.En effet, elle ne peut pas assumer seule ses compétences car elle n'a pas les services formés et adaptés à chacune de celles -ci. Soit, c'est une obligation, soit c'est un choix de la commune afin d'assurer un service, un confort à ses administrés.
Voici ce qu'il en a été pour Montcombroux en 2014.

Centre National d'Action Sociale *(il est obligatoire que la mairie possède un organisme social pousr ses employés qui leur permet de bénéficier d'avantages sociaux. L'équivalent dans le privé est le comité d'entreprise)* : **1 840.31 €**
Calculé selon le salaire des agents

Syndicat à Vocation Scolaire *(gymnase du collège du Donjon) (obligatoire pour les enfants du collège)* : **1 567.58 €**
Calculé selon les besoins du syndicat (travaux etc).

SPA (*obligatoire ou il faut créer un chenil aux normes sur la commune):* **464.10 €**
Calculé selon le nombre d'habitants

Eclairage public *(obligatoire*) : **2 732 €**

Centre Social du Donjon (afin que nous puissions bénéficier des prestations proposées par le centre comme le portage des repas etc) :**371 €** + une participation de 14.20 € par journée de centre de loisirs du Donjon, soit en 2014 :**184.60 €.**

Service Incendie (*obligatoire*) : **7 077 €**.

Sivom vallée de la Besbre : poteaux incendie : **540 €** + changement de 2 poteaux par an à 1 550 € l'un.

Logiciels informatique des collectivités : **897.54 €** + Assistance technique **: 324.28 €**

Maintenance Horloge de la mairie : **413.11 €.**

Vérification annuelle des extincteurs : **312.96 €**

Contrôles de sécurité triennals de la salle des fêtes à **900 €**.

Je vous laisse faire le total…

« CENT ANS DE VIE BIEN REMPLIE »

Il a eu 100 ans le vendredi 5 décembre dernier.

Qui ça ? Jean Dupré. Ou si vous préférez Mario.

Titulaire de la plus haute distinction des sous officier: la médaille militaire, du diplôme d'honneur des Anciens combattants, il a fêté son anniversaire avec tout le respect du à son rang et surtout entouré par sa famille si chère à son cœur.

Recevez Monsieur Dupré, toute notre admiration et toute notre gratitude.

Aria et Mathéo sont deux nouveaux arrivants sur Montcombroux.
Ils étaient présents à la cérémonie du 11 novembre : et oui ils ont déjà en eux le respect des ainés et de notre histoire.

Bienvenue parmi nous, félicitations aux parents...et aux grandes sœurs.

DEUX OU TROIS CHOSES

Le vandalisme continuant au stade, et d'autres incivilités ayant été notées dans le village, le conseil municipal a décidé d'équiper les bâtiments communaux d'alarmes et les services de gendarmerie ainsi que les conseillers effectuent régulièrement des rondes. Faites le savoir autour de vous...

Il nous a été signalé le « vagabondage » de chats. Merci pour le confort de tous, de faire en sorte que nos amis félins n'aillent pas déranger les voisins.

Les horaires de l'agence postale sont repris ci-dessous. Les retraits, dépôts d'argent, l'achat des timbres, d''enveloppes, enfin bref TOUTES les opérations sont gérées par informatique. Lorsque l'agent a fermé son ordinateur, elle a clôturé informatiquement sa journée, c'est-à-dire que même si elle le veut, elle NE PEUT PAS vous délivrer d'argent ou envoyer un recommandé. C'est le revers du progrès.
Et lorsqu'elle rend service pour remettre un colis en revenant à l'agence, car « elle n'est pas à 5 mn près », elle a déjà fermé auparavant à l'heure prévue informatiquement sa journée donc elle ne peut pas vous remettre d'argent ou poster un courrier.
Merci de votre compréhension.

CET ESPACE VOUS APPARTIENT.
IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE
VOTRE AVIS EST IMPORTANT.
VOUS POUVEZ DÉPOSER CET ENCART DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU AU SECRÉTARIAT.
MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

Idées, remarques, suggestions : ……
……
……
……
……
……

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi : de 9 H à 12 H et le mardi et vendredi de 14 H à 17H.
Permanence des élus : le samedi de 10 H à 12 H et les autres jours sur rendez-vous.
Heures d'ouverture de l'Agence Postale et du Point Info touristes : du mardi au vendredi de 9 H 10 à 11 H 20 et le samedi de 9 H 10 à 10 H 50
Heures d'ouverture de la déchetterie au Donjon : lundi de 14H à 17 H 30, le mercredi de 8 H 15 à 12 H 15 et le samedi de 8 H 15 à 12 H 15 et de 14 H à 17 H 30
Le dépôt de Montcombroux reste ouvert le jeudi toute la journée et le samedi de 10 H à 12 H (clé à retirer au secrétariat). Merci de respecter les consignes.

IPNS Tirage à 220 exemplaires

Mairie : 04.70.99.61.13
Claire TOGNON : 06.27.95.50.47
Alain SAYET : 04.70.99.61.27
La Poste : 04.70.99.61.10
Annick MENDEZ : 04.70.99.64.05
Armand RIVES : 04.70.99.61.96